

**REUNION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI se réunira, en séance ORDINAIRE à la Mairie le JEUDI 28 MAI 2026 à 19 HEURES

**ORDRE DU JOUR**

1. CHEMINEMENT SALLE DES SPORTS – DEMANDES DE SUBVENTIONS (ADVB, DETR, FONDS DE CONCOURS) ;
2. DECISIONS MODIFICATIVES ;
3. OUVERTURE DE CREDITS ;
4. TARIFS ALSH ETE ;
5. TAXE D'AMENAGEMENT – REVISION ;
6. DROITS DE PLACE – SUSPENSION TEMPORAIRE ;
7. CREATION DE POSTE ;
8. DROIT A LA FORMATION DES ELUS ;
9. COMMISSION LOGEMENT ;
10. QUESTIONS DIVERSES.

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI  
Le 22 mai 2026  
Le Maire  
Gérard QUENNESSON



*f*

-----  
**POUVOIR**  
-----

Je soussigné -----

Donne pouvoir à -----

-----  
- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal

Convoqué pour le

- de prendre part à toutes les délibérations

- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Saint Hilaire lez Cambrai, le